

The logo for ANRT (Association Nationale Recherche Technologie) features the letters 'anrt' in a stylized, lowercase, blue font. The 'a' and 'n' are connected, and the 'r' and 't' are also connected. The letters are set against a white background that is part of a larger graphic element on the cover.

ASSOCIATION NATIONALE
RECHERCHE TECHNOLOGIE

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2017

POUR UNE FRANCE
FORTE DE SA RECHERCHE





SOMMAIRE

VISION, MISSIONS, AMBITIONS	p.4
<hr/>	
ILS NOUS ONT REJOINTS CETTE ANNÉE !	p.6
<hr/>	
2016-2017 EN ACTIONS	p.7
1. Informer nos membres.....	p.8
2. Échanger entre membres.....	p.12
3. Influer sur le système français et européen de recherche et d'innovation.....	p.16
4. Former pour la recherche et l'innovation : les dispositifs Cifre, nos formations, l'entrepreneuriat	p.20
<hr/>	
NOTRE ORGANISATION	p.28
■ Le Conseil d'administration.....	p.28
■ Les membres de l'ANRT.....	p.29
■ L'ANRT en chiffres clés.....	p.33

ÉDITO

Vision, missions, ambitions

La recherche et l'innovation sont des leviers essentiels de croissance pour les entreprises françaises et européennes, ainsi que pour leur développement et leur rayonnement à l'international. Un des ferments incontournables de cette innovation est l'interaction toujours plus étroite des entreprises avec les chercheurs académiques, qui doit être encouragée et facilitée autant que possible et que l'ANRT cherche à promouvoir au quotidien.

C'est au sein de l'ANRT, que j'ai l'honneur de présider, qu'entreprises et institutions françaises de recherche ont su depuis longtemps se fédérer pour agir ensemble. Notre association constitue une référence pour les pouvoirs publics, notamment pour sa capacité à créer des synergies entre partenaires publics et privés qui leur permettent de s'exprimer ensemble sur des sujets essentiels touchant à l'efficacité de notre effort collectif d'innovation et de recherche. Les nombreuses transformations de l'écosystème de la recherche et de l'innovation appellent en effet des retours d'expérience que l'ANRT est en mesure de donner, et ceci dans quasiment tous les secteurs d'activités.

“
Un des ferments incontournables de l'innovation est l'interaction des entreprises avec les chercheurs académiques. »



Thierry Breton,
ancien Ministre,
Président du Conseil
d'administration de l'ANRT,
Président-Directeur général
d'ATOS SE

L'ANRT se mobilise pour favoriser l'accès de toutes les entreprises françaises à la recherche partenariale. Au travers du dispositif Cifre, elle contribue à la formation de docteurs par un enrichissement et une fertilisation mutuelle des univers public et privé qui les accueillent, mais aussi à la construction de multiples partenariats. Elle concourt ainsi au tissage d'un réseau de coopération solide, créateur de valeur durable dans le domaine de l'innovation et de la recherche.

Portée par le dynamisme de tous ses membres, l'ANRT constitue, plus que jamais aujourd'hui, un lieu d'échanges et de débats très riches qui se nourrissent de l'expertise et de l'expérience de chacun. Je me réjouis que ceci permette à l'ANRT de porter une vision toujours plus ambitieuse de l'innovation et de la recherche au service de notre pays et de l'Europe qui doivent tenir leur rang dans un monde soumis à une concurrence de plus en plus forte et qui connaît des changements de plus en plus rapides sous l'effet, entre autres, des enjeux transversaux de la transformation numérique, de l'Industrie 4.0, de l'intelligence artificielle et de l'informatique quantique.

Au nom du Conseil d'administration que je préside, je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs de l'ANRT, la Déléguée générale Clarisse Angelier, ainsi que tous ceux qui contribuent, au quotidien, au travail partenarial de l'ANRT, source de fertilisations croisées de long terme entre les mondes de la recherche et de l'entreprise.

“
**L'ANRT porte
 les messages d'un
 réseau d'influence
 qui fédère la majorité
 des acteurs français
 de la recherche,
 de la technologie et
 de l'innovation. »**



Clarisse Angelier,
 Déléguée générale de l'ANRT

Forts de l'enquête réalisée auprès de nos membres en 2016, nous avons remodelé les activités de l'ANRT avec l'ambition de leur apporter le benchmark national et international, source de prospective, dont ils ont besoin pour développer leurs activités de recherche et d'innovation.

Nous avons renforcé l'esprit associatif autour de groupes thématiques plus nombreux, destinés tout à la fois à l'enrichissement des membres, à l'émergence de partenariats et à la formulation de recommandations aux pouvoirs publics.

Nous réaffirmons en outre notre rôle d'appui à la formation pour la recherche et l'innovation, bien évidemment au travers du dispositif Cifre, mais aussi par le développement de formations originales en France et à l'étranger.

L'ANRT se mobilise annuellement sur trois grandes thématiques : l'organisation des partenariats de recherche et des ressources à mobiliser, l'impact de l'évolution des usages avec une approche intersectorielle caractéristique de notre association et la prise en compte des grandes problématiques sociétales dans les programmes de R&D des entreprises.

Il faut souligner l'implication des membres dans les clubs qui sont source d'une intelligence collective de haut niveau. Le club Ressourcement scientifique, créé en avril 2017, est emblématique du bénéfice apporté par les échanges sur les modalités de gouvernance des programmes de R&D et des personnels de recherche.

Nos membres agissent pour le système de recherche et d'innovation français en contribuant collectivement à l'analyse constructive de son organisation, des outils mis en place et de son financement. Le fruit des réflexions collectives est transmis aux responsables politiques nationaux et européens afin d'éclairer leurs décisions. La parole de l'ANRT est écoutée car elle porte, discrètement et avec bienveillance, les messages d'un réseau d'influence qui fédère la majorité des acteurs français de la recherche, de la technologie et de l'innovation.

Au travers du dispositif Cifre, l'ANRT participe à la formation des scientifiques qui irriguent majoritairement le secteur privé mais renforcent aussi les rangs du monde académique. Les Cifre contribuent largement à la production de connaissances partagées à des fins scientifiques comme économiques, à des ruptures technologiques, à l'émergence de nouveaux sujets. Cette modalité de formation doctorale poursuit sa croissance ; 1 433 Cifre ont été accordées en 2017, un record historique. Mais l'ANRT se veut un acteur plus large de la formation pour la recherche et l'innovation en créant des programmes disruptifs.

Enfin, l'ANRT fait peau neuve ! Notre nouvelle ligne de communication et nos nouveaux locaux soutiendront notre dynamique au service de la réussite des acteurs de la recherche et de l'innovation.

Je remercie chacun de nos membres pour son engagement qui nous porte à faire toujours davantage. Si vous n'êtes pas membre, rejoignez-nous !

Ils nous ont rejoints cette année !

De mars 2017 à février 2018





RÉUNIR POUR UNE FRANCE
FORTE DE SA RECHERCHE ET
DE SES INNOVATIONS.

Dans le périmètre de la recherche et de l'innovation, l'ANRT réunit des points de vue multisectoriels, construisant ainsi une intelligence commune et plurielle pour le bénéfice de ses membres et pour formuler des messages aux pouvoirs publics. Quatre piliers d'actions - Informer, Échanger, Influer, Former - structurent désormais notre organisation. Ces actions se déclinent sur trois lignes stratégiques pour nos membres : Europe, innovation et compétitivité / Benchmark et prospective / Dispositifs Cifre.

2016-2017

EN ACTIONS

1. Informer
2. Échanger
3. Influer
4. Former

1.

Informer nos membres

Décrypter les tendances pour voir plus loin

—

Offrir à nos membres les meilleures informations pour décrypter les tendances, voir plus loin, maîtriser l'actualité des dispositifs de soutien à la R&D, appréhender les expériences étrangères..., constituent des priorités pour l'ANRT. Ces informations sont le fruit d'une veille permanente, de l'analyse de nos experts, de l'implication des membres eux-mêmes dans nos événements, de l'invitation de personnalités françaises ou étrangères reconnues. C'est ainsi que nous offrons à nos adhérents de nombreuses voies d'information.

Europe, innovation et compétitivité

La Lettre de l'ANRT Décryptage Europe et prospective

« La Lettre européenne de l'ANRT », renommée en avril 2017, « La Lettre de l'ANRT, Décryptage Europe et prospective » est devenue numérique en octobre 2017. Incluse dans l'adhésion à l'ANRT, elle est désormais accessible à tous les personnels désignés par nos entités membres. Elle passe ainsi de 80 à 2 800 destinataires.

Elle dispense des informations et des analyses sur les politiques et les programmes européens de recherche et d'innovation, ainsi que sur leurs résultats. Avec la version numérique, deux nouvelles rubriques ont vu le jour : « Innovation et société » et « Vie des membres ».

Le Point de contact national (PCN) pour le programme-cadre H2020

En tant que membre du Point de contact national juridique et financier Horizon 2020, l'ANRT répond aux questions des participants sur les règles du programme-cadre européen.

Au cours de l'exercice, l'ANRT a répondu à 486 questions de laboratoires publics (60 %) et d'entreprises (40 %). Le PCN accompagne les membres de notre association dans leur compréhension des règles du programme cadre H2020 sur des sujets tels que :

- > les exigences comptables de la Commission européenne,
- > la conformité de leurs pratiques habituelles,
- > l'éligibilité de leurs dépenses : rémunération, équipement, consommables, etc.,
- > la constitution des consortiums et des tierces parties,
- > la propriété intellectuelle et l'ouverture des données de leur recherche (open science, open data).



En tant que membre du Point de contact national pour les PME, l'ANRT partage et déploie son expertise des dispositifs de soutien aux PME et ETI d'Horizon 2020.

Pour comprendre les dispositifs européens du programme H2020 (l'instrument PME, les initiatives technologiques conjointes, les projets collaboratifs de la priorité 2 « Primauté Industrielle », le fast Track to Innovation...), les PME et ETI ont recours à l'expertise de l'ANRT qui a permis :

- > d'orienter 105 PME parmi les possibilités de financements européens, soit une progression de 40 % au regard de 2016,

- > de mettre en relation 27 PME avec des partenaires potentiels pour des projets européens, soit trois fois plus que l'exercice précédent,
- > d'assister le montage de projets, en relisant 19 futures propositions avant leur soumission,
- > d'accompagner 19 PME dans leur recherche de partenaires.

Dans le cadre des missions PCN PME, l'ANRT a également :

- > contribué aux groupes de travail mandaté par Thierry Mandon en vue du plan d'action national « Améliorer la participation française au PCRI européen »,
- > formé les participants au programme Horizon 2020 via des webinaires et les membres de l'ANRT sur les premiers éléments du 9^{ème} programme cadre,
- > participé à des activités de détection des PME et ETI innovantes,
- > collaboré avec les autres réseaux PCN, les instituts Carnot, l'AiCarnot, le réseau European Enterprise Network (EEN).



2016-2017 EN PUBLICATIONS

La lettre européenne de l'ANRT

- numéros parus en 2016 : n°278 octobre, n°279 décembre
- numéros parus en 2017 : n°280 février, n°281 avril, n°282 juin, n°283 août

La lettre de l'ANRT – Décryptage Europe & prospective

- 3 numéros bêta : n°1 mars 2017, n°2 mai 2017, n°3 juillet 2017
- n°1 novembre 2017, n°2 janvier 2018

43
ÉDITIONS
 EN 2016-2017 ADRESSÉES
 À 2 800 DESTINATAIRES

« Le petit nombre
 de participants simplifie
 les échanges et permet
 d'aller en profondeur
 dans les sujets. »

« Cette réunion m'a
 permis de découvrir plus
 en détail la SATT⁽¹⁾ et
 de mieux comprendre
 son interaction entre
 les industriels et
 les laboratoires de
 recherche. »

Benchmark & prospective

Le Bulletin de veille de l'ANRT

Réalisé sur la base de sources françaises et internationales, il est dédié à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation. Il délivre chaque semaine les informations qui ont fait l'actualité avec un focus sur les politiques et financements publics français et européens, sans oublier les grandes tendances industrielles. C'est aussi un bulletin de veille qui met en lumière des éléments passés inaperçus. Ces informations multisectorielles offrent un accès direct à l'information source.

Des rencontres de haut niveau et des partages d'expériences

Initiées en 2017, ces rencontres se veulent intimistes et conviviales. Elles permettent des échanges directs et libres avec des dirigeants français ou étrangers qui exposent leur stratégie de recherche et d'innovation.

LE PARTAGE DE STRATÉGIES R&I

16 janvier 2017 - **Hon Susan Close**, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et des compétences de l'Australie du Sud

13 mars 2017 - **Jean Chambaz**, Président de Sorbonne Université

29 mars 2017 - **Wolfgang Burtscher**, Directeur général adjoint de la Direction Générale recherche et innovation de la Commission européenne

17 mai 2017 - **Pierre Mutzenhardt**, Président de l'Université de Lorraine

22 juin 2017 - **Yann Le Cun**, Directeur de Facebook AI Research, professeur à l'université de New York

11 octobre 2017 - **Yves Lévy**, PDG de l'Inserm

12 octobre 2017 - **Daniel Jaffe**, Vice President for Research, Jane and Roland Blumberg Centennial Professor of Astronomy, University of Texas at Austin

10 novembre 2017 - **Joachim Warschat**, Directeur du Fraunhofer Institut für Arbeitswirtschaft und Organisation

DES EXPÉRIENCES DE PARTENARIATS

21 février 2017 & 3 mai 2017 - **Saclay in situ reçu chez EDF et Thalès**

23 mars 2017 - **Efficient innovation**

25 avril 2017 - **Art-Fi, LCMP, SATT Lutech**

22 juin 2017 - **Efficient innovation**

19 septembre 2017 - **Imerys, ICMCB-CNRS, KIC EIT Raw materials**

(1) Les SATT sont des sociétés d'accélération du transfert de technologies.

Des colloques pour penser la recherche de demain

Ces colloques constituent aujourd'hui des rendez-vous annuels qui abordent, au prisme de la R&I, trois grandes thématiques : les conditions de recherche partenariale, les nouveaux usages et les grands enjeux sociétaux.

COLLOQUE ANNUEL PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Thématique phare de l'ANRT, chaque année, le colloque aborde les partenariats public-privé selon un angle différent et porteur de nouveaux messages.

23 février 2017 - **Défis et enjeux des ressources humaines - au MESRI**

7 mars 2018 - **Les impacts de la diversité et de la mixité sur les métiers de la R&I - au MESRI**

REVUE ANNUELLE DES NOUVEAUX USAGES

L'évolution des technologies n'est plus la seule à l'œuvre dans les transformations profondes qui s'opèrent à l'échelle mondiale. Ce sont les usages qui en sont faits, parfois inattendus, qui ont pris l'avantage. L'utilisateur final concentre désormais l'articulation des technologies et les secteurs industriels, comme les disciplines scientifiques, doivent « inter-opérer ».

15 juin 2017 - **Mobilité connectée**

14 juin 2018 - **Santé connectée, le patient au cœur du système**

COLLOQUE « SCIENCE/INNOVATION/SOCIÉTÉ »

Les enjeux liés à la compétitivité des entreprises concernent aussi la durabilité de la société et de son environnement. En mariant les approches technologiques et sociétales l'ANRT apporte des pistes de réflexion.

14 décembre 2017 - **Les entreprises se préoccupent-elles de l'impact de leurs activités de recherche et d'innovation et comment ?**

ReSCI, ma recherche j'en parle !

Ces sessions réunissent des doctorants Cifre, des chercheurs et des professionnels autour d'un thème spécifique. Elles sont désormais proposées plus largement à tous les membres de l'ANRT.

1^{er} février 2017 - **L'humain, un animal comme les autres ? Gérard Leboucher**, Université Paris Nanterre

21 juin 2017 - **La gestion des connaissances au service de l'innovation, Éric Bonjour**, Université de Lorraine & **Laurent Geneste**, ENIT

7 novembre 2017 - **L'apport de la biologie cellulaire et moléculaire aux innovations médicales, Patrizia Paterlini-Bréchet**, Université Paris-Descartes

5 décembre 2017 - **Organisation et innovation dans l'entreprise, Norbert Alter**, Université Paris-Dauphine

« J'ai eu un vrai plaisir à participer à cette réunion que j'ai trouvée très efficace et intéressante tant pour les scientifiques que les industriels. Félicitations ! »

Patrizia Paterlini-Bréchet, oncologue, professeure de biologie cellulaire à l'Université Paris-Descartes, Présidente de session



ATOS SE a accueilli la 1^{ère} Revue annuelle des nouveaux usages - Thierry Breton et Etienne Klein - juin 2017

2.

Échanger entre membres

Le réseau de la recherche et de l'innovation française

—

À travers ses groupes de travail thématiques et les événements qui construisent les échanges entre ses membres, l'ANRT favorise les synergies, facilite les mises en relation et fait émerger une intelligence collective au service de la recherche et de l'innovation.



Thierry Breton, Bernard Cazeneuve, Clarisse Angelier lors du déjeuner annuel de l'ANRT.

Déjeuner annuel

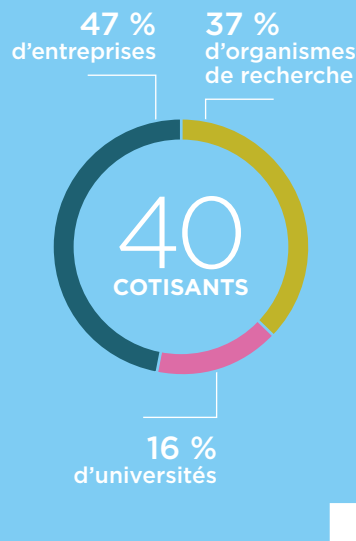
Le déjeuner annuel de l'ANRT, organisé le 14 mars 2017 sous la présidence de Bernard Cazeneuve, Premier ministre, a réuni 182 convives. C'est un événement toujours attendu, donnant une belle visibilité aux actions de l'association, à son réseau et à l'intérêt que lui portent les pouvoirs publics.

Club Europe, innovation et compétitivité

L'ANRT se mobilise pour :

- > accompagner les équipes françaises de recherche et d'innovation dans leurs efforts pour tirer le meilleur parti du programme cadre de recherche et d'innovation,
- > favoriser l'expression directe des dirigeants de PME et ETI innovantes entre eux et avec la recherche publique française et européenne,
- > co-construire avec les pouvoirs publics nationaux et européens les évolutions législatives et réglementaires affectant la recherche et l'innovation,
- > encourager le progrès dans l'excellence opérationnelle et favoriser l'amélioration des capacités d'innovation et de compétitivité.

Au cours de l'exercice, les clubs enregistrent 4 cotisants supplémentaires et 4 sortants pour un total de 40 cotisants dont :



EUROPEAN RESEARCH AREA

Le groupe de travail European research area analyse les initiatives de la Commission européenne et échange sur l'interprétation des règles. Il promeut les bonnes pratiques issues des retours d'expérience et accompagne ses membres vers l'excellence opérationnelle.

16,30 %

C'EST LE TAUX DE SUCCÈS GLOBAL DE LA FRANCE DANS H2020 QUI SE POSITIONNE AINSI EN PREMIÈRE PLACE DU CLASSEMENT. LES CHERCHEURS FRANÇAIS ÉTANT CEPENDANT ENGAGÉS DANS MOINS DE PROJETS QUE LEURS COLLÈGUES ALLEMANDS OU BRITANNIQUES, CETTE PREMIÈRE PLACE NE SE TRADUIT PAS DANS LA MÊME MESURE SUR LE PLAN DU FINANCEMENT.

Les membres de l'ANRT sont les champions français du programme Horizon 2020, avec plus de **27 %** de taux de succès. Ils captent **61 %** des fonds accordés à la France.

Données	ANRT	France	Europe (28)
Nombre de dossiers retenus	2 708	5 103	53 917
Montant total (M€)	1 635	2 691	21 131
Montant moyen par projet (K€)	438	498	452
Taux de succès	27,60 %	16,30 %	13,70 %

■ Synthèse de la performance des membres de l'ANRT dans H2020 (jusqu'à mi-2017) Source CE, base e-corda, traitement ANRT



Horizon 2020 est la traduction opérationnelle de la politique européenne d'innovation visant à construire une Europe intelligente, durable et inclusive. Doté de 80 Md€, c'est le plus important programme de recherche et d'innovation, sans équivalent dans le monde.

Dans le cadre de la préparation du 9^{ème} programme cadre de recherche et d'innovation l'ANRT portera les recommandations élaborées collectivement avec ses membres auprès des autorités européennes et nationales. Alors que la Commission européenne prévoyait d'introduire une nouvelle mesure de simplification, dite de financement par somme forfaitaire, l'ANRT a formulé son premier « advice paper » en juillet 2017.

> FOCUS

- En 2018, ouverture de 3 nouvelles thématiques :**
- data from research to business
 - circular economy
 - smart territories

De nombreux échanges lors du déjeuner annuel.

CLUB PME INNOVATION ET TERRITOIRES

L'ANRT accompagne les PME et ETI membres à tirer le meilleur parti des dispositifs de soutien aux activités de recherche et d'innovation en organisant des rencontres avec d'autres PME et les grandes structures de recherche publique.

Les temps forts de ces rencontres :

- 1.** Étude du « challenge business model » de la PME. Le club donne la parole au dirigeant qui expose son activité afin de bénéficier des réactions des membres du club.
- 2.** Temps d'échange entre PME/ETI et grandes entreprises sur un sujet d'intérêt partagé, notamment les biais technologiques ou les appréhensions qui freinent la recherche partenariale. En 2016, 31 PME/ETI ont participé à ce club.
- 3.** Analyse d'un point d'actualité.

> FOCUS

À l'automne 2017, les membres du club PME ont été associés à la préparation de l'audition de l'ANRT par la Direction générale des entreprises dans le cadre de la préparation du Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises.

CLUB RESSOURCEMENT SCIENTIFIQUE

Créé en 2017, il organise des échanges entre grandes entreprises sur l'élaboration de leurs programmes de R&D et la gestion de leurs ressources humaines scientifiques. Les premières sessions sont très encourageantes.

17

**GRANDS GROUPES
DU CAC 40 ONT CONTRIBUÉ
À LA MISE EN PLACE
DU CLUB RESSOURCEMENT
SCIENTIFIQUE EN 2017**



> L'ANRT PROMET L'ACCORD DE CONSORTIUM SIMPLIFIÉ DESCA

Tout consortium qui participe à un projet du programme-cadre Horizon 2020 a l'obligation de signer un accord de consortium. Ce dernier définit les droits et les devoirs des partenaires en matière de propriété intellectuelle, la gouvernance ou la résolution des conflits. Le modèle d'accord de consortium le plus utilisé en Europe est le DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement).

En 2017, l'ANRT a supervisé les travaux du « core group » en tant qu'unique membre français. Notre association a pu y collaborer avec l'EARTO (European Association of Research and Technology Organisations), le Fraunhofer Gesellschaft, l'association Helmholtz, Kowi, l'EUA (European University Association), VTT (Technical Research Centre of Finland Ltd) et la LERU (Ligue européenne des universités de recherche).

Le groupe miroir français se réunit au sein du club ERA de l'ANRT. Il existe aussi un groupe de concertation au niveau européen auquel participent les organisations les plus actives dans le programme-cadre (CNRS, CEA, Inserm, Inra, Inria, Thales, Airbus, Nokia, Safran, etc.). L'ANRT mène régulièrement des échanges avec les fédérations industrielles européennes (aéronautique et défense, automobile, numérique) dans le but d'harmoniser les rédactions et les plans, et si possible de faire converger les contenus.

3.

Influer sur le système français et européen de recherche et d'innovation

La force collective de l'ANRT pour le développement de la recherche et de l'innovation

—

L'ANRT exprime les avis de ses membres auprès des pouvoirs publics nationaux et européens. Elle est très régulièrement auditée, seule ou avec les membres eux-mêmes, par la Cour des comptes, les directions des ministères, l'IGAENR⁽²⁾, l'OPECST⁽³⁾, la direction de la recherche et de l'innovation de la Commission européenne... Ce sont autant de prises de parole qui influent sur les décisions des pouvoirs publics, suggèrent des orientations, forgent des convictions. Les Clubs de l'ANRT élaborent aussi des recommandations portées à la connaissance des décideurs publics, et tout particulièrement le Club grands acteurs FutuRIS.

(2) IGAENR : Inspection générale de l'administration, de l'éducation nationale et de la recherche. (3) OPECST : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Innovation et compétitivité

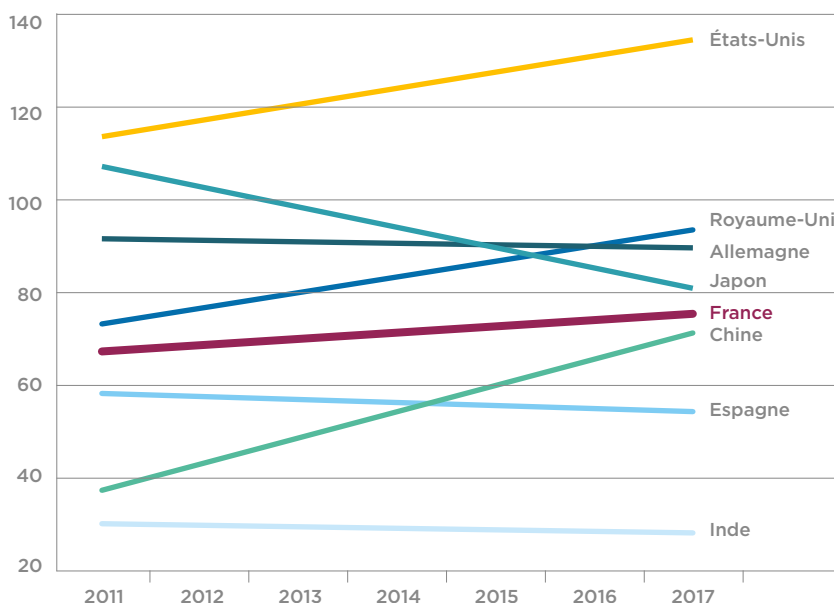
La garantie de stabilité donnée par le président de la République et le gouvernement n'a pas empêché les remises en cause régulières du crédit d'impôt recherche. Le club Innovation et compétitivité apporte des informations objectives, nourries des réalités de terrain des membres.

Depuis 2011, l'ANRT suit l'évolution des avantages compétitifs du site France grâce à un panel de grandes entreprises (groupe INNECO). La référence (base 100) est le coût moyen du chercheur en France avant toute subvention et mobilisation du crédit d'impôt recherche. L'ANRT agrège les données comptables fournies par les entreprises du panel pour produire les coûts comparés de leurs chercheurs dans différents pays. Traitant les données en toute confidentialité, elle bénéficie de la confiance de ses membres. Elle demande un effort important aux services financiers des entreprises pour fournir un format de données exploitable par l'ANRT.

La France consolide sa compétitivité dans une tendance générale à la convergence.

Au gré des évolutions internationales, le cours du chercheur français, modèle de stabilité, reprend un indéniable leadership.

Alors qu'en France le soutien à la R&D industrielle s'appuie sur des règles simples et stables, au coût maîtrisé, les autres pays phares en

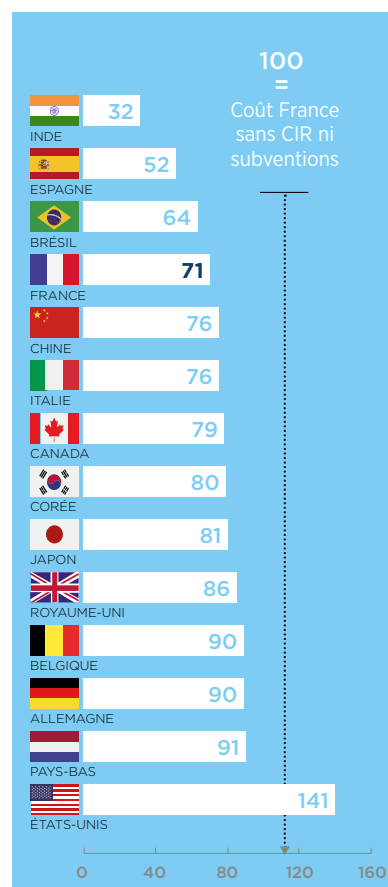


La France maintient sous la pression son attractivité internationale

Source : comparaison internationale sur le cours du chercheur comptabilisé par les groupes bénéficiaires du CIR en 2016, ANRT, octobre 2017

matière de R&D cherchent encore leur modèle. En France, la légère hausse tendancielle du coût résulte de micro-changements introduits en tout début de période (frais de fonctionnement passés à 50 %, contrainte sur les dépenses de sous-traitance), et du recul des subventions publiques à la R&D dans certains secteurs. D'après notre panel, le dispositif « jeune docteur » apparaît comme un puissant booster de l'emploi de chercheur dans les entreprises.

Les politiques menées en Chine, compliquées et différentes selon les régions, contribuent à réduire progressivement sa compétitivité prix. La très vive concurrence pour cette main-d'œuvre très qualifiée que sont les chercheurs, dans les zones où se regroupent les compétences de R&D, engendre « turnover » élevé et accroissement rapide des salaires. La Chine rejoint donc les grandes puissances et attire à présent les chercheurs par son marché du travail dynamique et par les moyens et équipements qu'elle met à leur disposition.



Cours du chercheur 2017

Source : comparaison internationale sur le cours du chercheur comptabilisé par les groupes bénéficiaires du CIR en 2016, ANRT, octobre 2017

Club grands acteurs FutuRIS

Il réunit des membres de l'ANRT qui souhaitent s'investir sur des sujets de fond et porter leurs positions au plus haut niveau. Son organisation repose sur des groupes thématiques, présidés par une personnalité reconnue.

En 2017, les travaux ont porté sur :

- > l'organisation du système français de recherche et d'innovation,
- > la prospective numérique et technologique,
- > la stratégie nationale de la recherche énergétique,
- > le comparateur de la recherche partenariale et collaborative,
- > les relations entre les grandes entreprises et les start-up.

> FOCUS

En 2017, l'ANRT a publié le Cahier-FutuRIS « Série révolution numérique, conséquences sur les acteurs du système français de recherche et d'innovation ».



1. LE SYSTÈME FRANÇAIS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION : LISIBILITÉ ET EFFICACITÉ DE LA RECHERCHE PARTENARIALE FRANÇAISE

présidé par Alain Bravo, Président de l'Académie des technologies

Aujourd'hui, la plupart des acteurs dénoncent une excessive accumulation de dispositifs, qu'il s'agisse d'institutions nouvelles ou de structures de mutualisation et de coordination. Les membres du groupe expriment ainsi une double préoccupation :

- > rendre le système français de recherche partenariale plus lisible et plus cohérent, sur la base de principes d'action redéfinis ou réaffirmés,
- > faire en sorte que l'organisation des moyens financiers et humains alloués à la recherche partenariale permette d'amplifier un effort français de recherche et d'innovation cohérent.

10 RECOMMANDATIONS L'ANRT A PRÉSENTÉ 10 RECOMMANDATIONS AU MESRI, POUR UNE RECHERCHE PARTENARIALE FRANÇAISE PLUS LISIBLE ET PLUS EFFICACE, BASÉES SUR L'EXPERTISE ET LA VISION COLLECTIVE DES MEMBRES DE FUTURIS

2. LA PROSPECTIVE NUMÉRIQUE & TECHNOLOGIQUE

présidé par Gérard Roucairol, membre de l'Académie des technologies

Si les pouvoirs publics, en France et en Europe, s'attachent aujourd'hui à promouvoir la « digitalisation » des entreprises (Industrie du Futur/Industrie 4.0), ils constatent aussi un risque en matière de souveraineté : quels acteurs nationaux, quelles plateformes pour digitaliser l'industrie ?

Les travaux du groupe Numérique de 2016 ont illustré à quel point l'économie numérique dépend, pour se développer, d'un cadre au sein duquel les recherches informatiques se déploient : calcul parallèle, algorithmie, apprentissage artificiel, robotique, réseaux et IoT, etc. La France fait encore partie de la poignée de pays qui disposent d'une présence sur tous les maillons de la chaîne du numérique : des composants jusqu'aux supercalculateurs. Comment favoriser l'émergence d'intégrateurs systémiers nationaux pour relever les défis sociétaux de la ville ? de la santé ? du transport ?

Ils ont également permis d'identifier une voie de travail urgente, porteuse d'enjeux économiques forts : les plateformes numériques, les équipements et infrastructures de pointe et les « intégrateurs systémiers ». Le groupe formule des propositions structurantes de nature à faire de la France un des leaders industriels du numérique.

> FOCUS

« Grandes entreprises et start-up - Quels facteurs-clés de succès pour des relations bénéfiques ? »

Cahier et note FutuRIS
Février 2017



3.

LA STRATÉGIE NATIONALE DE LA RECHERCHE ÉNERGÉTIQUE présidé par Olivier Appert, membre de l'Académie des technologies

Fin 2016, un groupe d'entreprises membres a réagi sur la publication du document relatif à la SNRE par les pouvoirs publics. Le 9 février 2017, l'ANRT a été audité par l'OPECST dans le cadre de sa journée dédiée aux enjeux de la recherche énergétique.

En 2017, l'ANRT a mis en place un travail coopératif associant entreprises, recherche publique et pouvoirs publics afin d'apporter un appui à la mise en œuvre de la SNRE.



« Le travail que nous faisons dans le cadre du groupe nous a conduits à centraliser des indicateurs au niveau corporate que nous laissons dans les BU. La direction de la R&D a pris conscience du potentiel qu'elle pourrait en tirer pour la gouvernance de notre recherche. »

Un grand groupe français membre du groupe projet Comparateur de la recherche partenariale

En conséquence, le premier domaine retenu est l'équilibrage et le contrôle du réseau électrique, compte tenu de l'arrivée des nouvelles sources, des nouvelles possibilités de stockage, des nouveaux usages et du numérique. C'est un domaine transversal, non spécifiquement français, mais où la France possède des atouts.

4.

DES INDICATEURS DE RECHERCHE PARTENARIALE ET COLLABORATIVE

Le monitoring officiel de la recherche partenariale porte largement sur les données budgétaires. Les estimations sont largement fondées sur des agrégats tels que les dépenses privées de financement de la recherche publique, les dotations des laboratoires publics, les financements européens, le FUI, etc. Les résultats ne satisfont pas complètement et comprennent une forte incertitude sur la part portée par le secteur privé.

L'ANRT a proposé à ses membres de réunir un petit nombre d'indicateurs directs et très sécurisés par une approche harmonisant les informations des entreprises et des établissements publics en matière de R&D public-privé qu'il s'agira de consolider et de mutualiser.

Grandes entreprises et start-up. Quels facteurs-clés de succès pour des relations bénéfiques ?

À travers cette publication, FutuRIS analyse les nombreuses actions déployées par les entreprises établies en direction des jeunes pousses : organisation d'événements, signature de commandes, prises de participation directe dans le capital... Mais ces initiatives sont récentes et doivent encore trouver leur voie.

Les témoignages recueillis auprès des responsables des grandes entreprises et des fondateurs de start-up soulignent l'importance du rôle des « ressources humaines ». L'enjeu est de faire travailler ensemble des équipes issues de deux univers entrepreneuriaux aux cultures différentes. Pour maximiser les chances de réussite, un important effort d'acculturation est nécessaire.

FutuRIS constate aussi que les grandes entreprises ont su faire évoluer leurs pratiques avec les start-up. Néanmoins, il existe encore une marge de progression. Dans cette perspective, quatre lignes de conduite leur sont suggérées.

4.

Former pour la recherche et l'innovation : les dispositifs Cifre, nos formations, l'entrepreneuriat

Le dispositif Cifre, une solide passerelle pour une carrière de chercheur en entreprise !

Depuis 1981, l'ANRT porte le programme de formation doctorale Cifre, par délégation du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Ce dispositif réunit aujourd'hui plus de 4 000 Cifre, signées avec des entreprises de toute taille et de tout secteur d'activité.



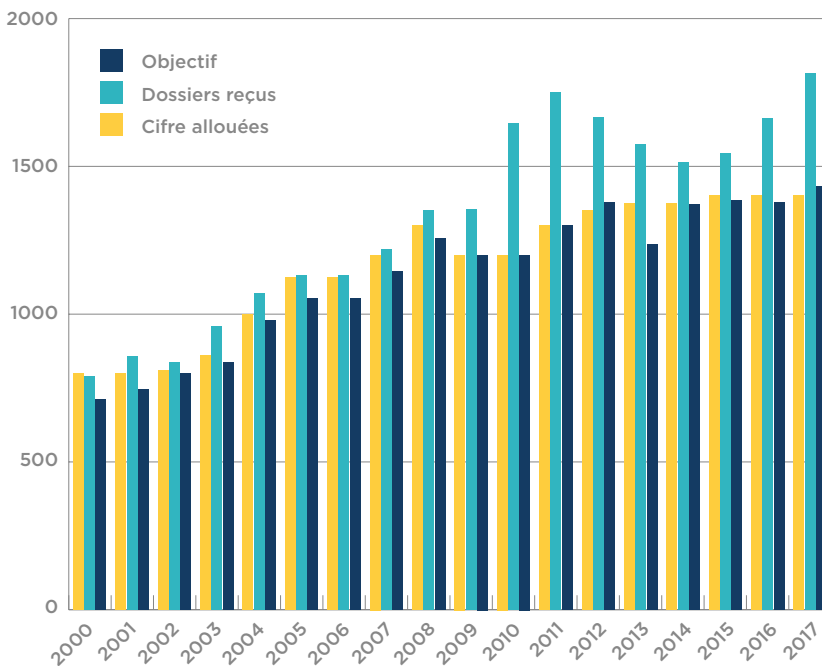
1433
ACCEPTATIONS
RÉPARTIES SUR 850
PARTENAIRES DIFFÉRENTS

Les Cifre en 2017

La croissance du dispositif Cifre, retrouvée depuis 2014, se poursuit. Deux records sont à souligner cette année : 1 813 demandes et 1 433 acceptations. La reprise économique est probablement la première raison de cette croissance.

25 %
DOCTORANTS ÉTRANGERS

■ Évolution du nombre de Cifre allouées / an



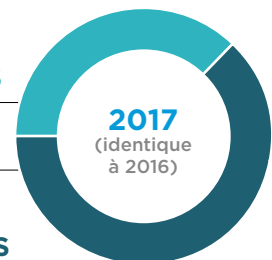
26 %
DOCTORANTS EN SHS

29 341 €
SALAIRE MOYEN : 1,2 % DE
CROISSANCE VERSUS 2016

Cette croissance témoigne de l'adéquation du dispositif aux besoins des structures socio-économiques dont les efforts de R&D et d'innovation sont ainsi soutenus par des scientifiques de haut niveau formés par la recherche.

38 %
FEMMES

62 %
HOMMES



> FOCUS

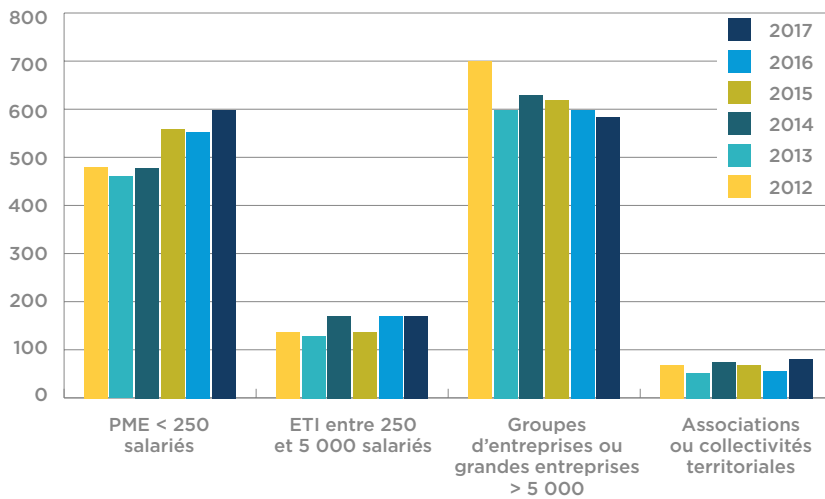
Le dispositif Cifre aide financièrement toute entreprise établie sur le territoire français qui recrute un doctorant durant 3 ans et lui confie une mission de R&D. Placé dans des conditions d'emploi scientifique en dehors de son laboratoire académique, le doctorant mène sa recherche dans le double cadre public-privé.

En 2017, la subvention allouée à l'entreprise était de 14 000 € par an pour un salaire brut annuel de 23 484 € à quoi peut s'ajouter le crédit d'impôt recherche sur la part non subventionnée.

Le dispositif Cifre est financé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui en délègue la mise en œuvre à l'ANRT.

TYPOLOGIE DES ENTREPRISES

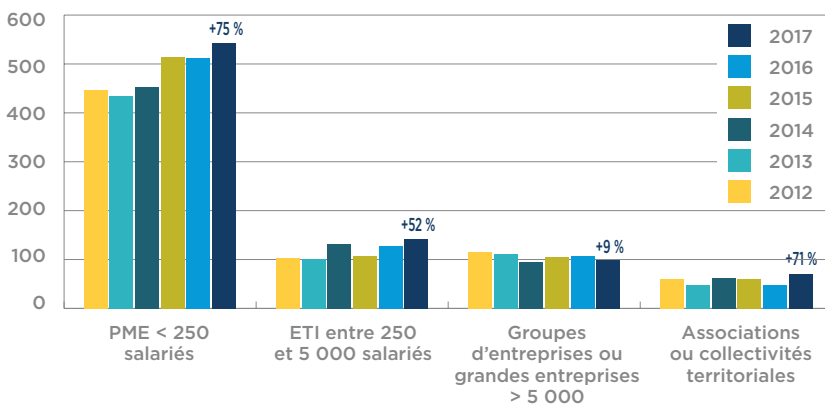
■ Nombre de Cifre selon la typologie des employeurs



L'INTÉRÊT DES CIFRE POUR LES PME SE CONFIRME D'ANNÉE EN ANNÉE

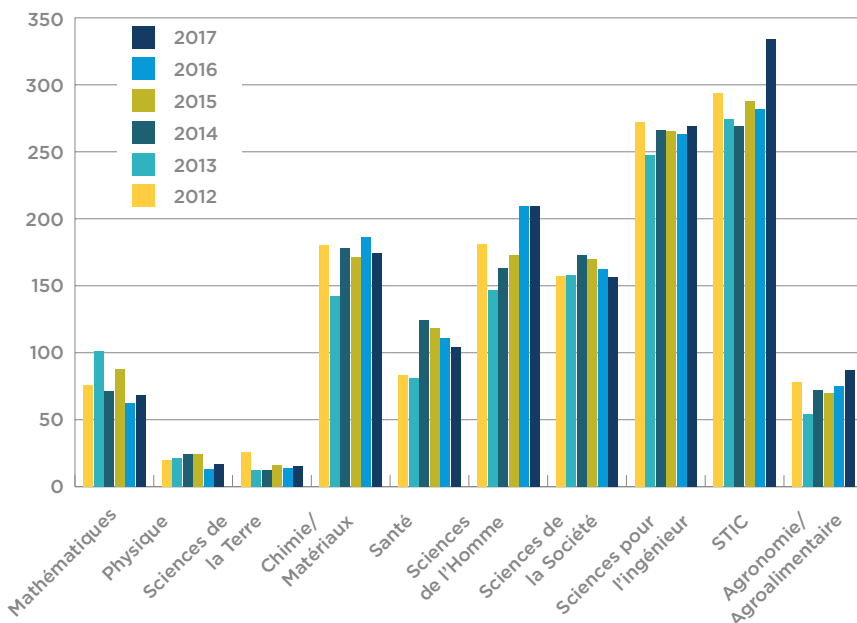
En nombre de Cifre allouées, les PME font désormais jeu égal avec les grandes entreprises, ce qui confirme la tendance observée ces dernières années. Si les ETI restent stables depuis l'an dernier, on observe une augmentation des Cifre contractées par les associations et les collectivités territoriales qui atteste de l'ancrage du dispositif dans le domaine des SHS.

■ Typologie des 850 employeurs distincts de Cifre dont 64 % de nouveaux



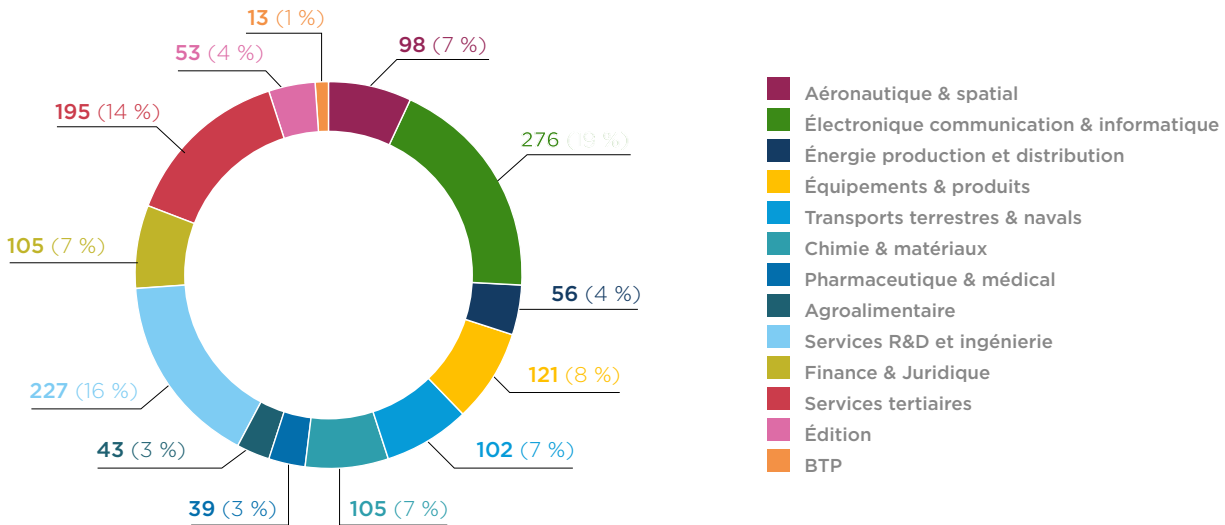
Sur les 5 dernières années, près de 2/3 des entreprises sont de nouveaux bénéficiaires du dispositif et c'est 3/4 des PME pour qui les cycles d'investissement sur un doctorant Cifre sont naturellement plus long.

■ Répartition des disciplines scientifiques



Concernant les disciplines scientifiques, les sciences de l'Homme reste à un niveau historiquement haut et associées aux sciences de la société constituent plus de 25 % des Cifre. L'érosion du domaine de la santé se confirme. Des actions de promotion sont mises en place ou renforcées auprès d'acteurs du domaine. Les STIC, reconnues comme un enjeu majeur de développement économique et social, se distinguent cette année par une forte progression.

■ Répartition des 1 433 Cifre acceptées en 2017 selon les secteurs d'activité



ÉVALUATION DU DISPOSITIF CIFRE

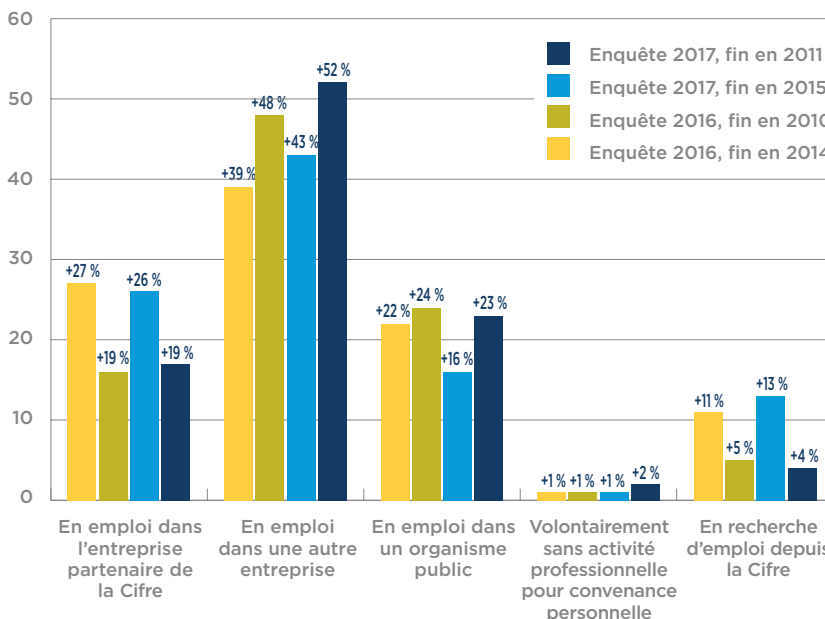
Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et l'ANRT publient depuis plusieurs années une enquête réalisée auprès d'anciens doctorants Cifre quant à leur devenir professionnel un an et cinq ans après la fin de la Cifre. La dernière enquête réalisée en 2017 pour des Cifre terminées en 2011 et 2015 montre

que le dispositif Cifre reste un facteur d'employabilité des docteurs dans le monde de la recherche industrielle. On sait que le secteur privé est la voie principale d'insertion des doctorants Cifre. Les résultats de cette enquête le confirment à nouveau : ils sont 69 % à être embauchés par le secteur privé à la sortie de la Cifre soit d'avantage qu'en 2013 (62 %) et 2016 (66 %).

« Je remercie l'ANRT pour cette belle collaboration en mon nom et en celui de la doctorante que j'ai encadrée et qui vient de soutenir sa thèse avec deux brevets déposés, plusieurs articles et communications scientifiques de haut niveau. Elle poursuit au sein de notre entreprise en CDI. Tout ceci a été rendu possible en partie grâce au dispositif Cifre qu'il faudrait préserver et développer en particulier pour les PME innovantes. »

Témoignage du Président d'une PME - Secteur de la santé

■ Mission des anciens Cifre par type d'entreprise



PREMIÈRE ENQUÊTE SUR LE DISPOSITIF EN FIN DE CIFRE : UN PLÉBISCITE ...

En 2016, un questionnaire numérique d'évaluation de fin de Cifre a été mis en place se substituant au 3^{ème} rapport d'activité. Les avis croisés des trois partenaires du dispositif - doctorant, entreprise, laboratoire - sur 1 000 Cifre ont fait l'objet d'une enquête inédite du MESRI et de l'ANRT qui confirme l'excellente appréciation du dispositif Cifre par ses acteurs.

Les employeurs sont satisfaits du dispositif à 97 %. Il représente un solide appui scientifique pour les entreprises et un terrain expérimental de recherche pour une majorité de laboratoires publics.

Pour 150 PME, le dispositif Cifre est même à l'origine d'une toute première collaboration avec la recherche publique.

Il est reconnu comme un levier significatif pour le transfert de connaissances entre le monde académique et les entreprises. Il constitue un facteur de pérennisation des partenariats public-privé, 94 % d'entre eux envisageant la re-conduction d'une Cifre.

Les « doctorants Cifre » recommandent quasi unanimement cette modalité de formation doctorale et

professionnelle. Pour 92 % d'entre eux, le dispositif constitue un tremplin efficace pour leur début de carrière avec d'excellentes perspectives d'employabilité, tant dans le secteur privé que public, accompagnées d'un salaire d'embauche attractif.

EN SAVOIR +

L'ANRT et le MESRI ont réalisé une enquête inédite basée sur les conventions qui ont pris fin en 2016 et portant sur les « regards croisés des doctorants, employeurs et directeurs de thèse sur 1 000 Cifre ».

La diversification des vecteurs de croissance

SIGNATURE D'UN ACCORD AVEC L'EIT DIGITAL

Le 27 février 2017, un accord a été signé entre le MESRI, EIT Digital et l'ANRT afin de faire bénéficier les doctorants Cifre d'une phase supplémentaire de maturation de leurs travaux dans une logique entrepreneuriale et à une échelle directement européenne.

Le doctorant Cifre pourra ainsi prolonger sa thèse en entreprise jusqu'à six mois maximum avec un financement d'EIT Digital. Cet accord de partenariat sera mis en place dans un premier temps sur les sites français d'EIT Digital, à Paris, Rennes et Sophia Antipolis.

EN SAVOIR +

EIT Digital est membre de l'Institut européen de l'innovation et de la technologie (EIT). En connectant l'éducation, la recherche et les entreprises, EIT Digital rassemble étudiants, chercheurs, ingénieurs, développeurs d'affaires et entrepreneurs au sein de centres de co-localisation situés à Berlin, Budapest, Eindhoven, Helsinki, Londres, Madrid, Paris, Stockholm et Trente.

PARTENARIAT AVEC LE CNER

Un partenariat a été conclu le 27 juillet entre le CNER et l'ANRT visant à promouvoir le dispositif Cifre dans les territoires par le biais de « référents Cifre », personnels volontaires des agences membres du CNER, formés par l'ANRT. Les « référents Cifre » sont des points d'entrée territoriaux privilégiés pour le monde socio-économique, au

côté et en soutien des délégations régionales à la recherche et à la technologie (D.R.R.T.) chargées de l'action déconcentrée de l'État dans les domaines de la recherche, de la technologie et de l'innovation.

Une action pilote a été mise en place avec cinq agences du CNER (Centre-Val de Loire, Pays de la Loire, Martinique, Essonne et Descartes Développement).

EN SAVOIR +

Depuis sa création, en 1952, le CNER, fédération des agences de développement économique, remplit la triple fonction de fédération nationale des agences de développement, de lieu de réunion des professionnels du développement et de l'aménagement des territoires et de force de propositions et d'expérimentations territoriales. Le CNER fédère l'ensemble des agences de développement, soit 70 structures.

« 1 000 DOCTORANTS POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES » AVEC L'HESAM UNIVERSITÉ

L'HESAM, Hautes Écoles Sorbonne Arts et Métiers université, porte un plan d'action sur une durée de cinq ans dont l'objectif est de développer l'embauche de doctorants par les collectivités territoriales et les services publics. L'objectif est de faire bénéficier les étudiants d'une expérimentation par la pratique professionnelle et d'une pédagogie innovante.

L'ANRT est associée à ce projet dit « 1 000 doctorants pour les collectivités territoriales » pour la promotion du dispositif Cifre auprès des interlocuteurs territoriaux et publics dans les domaines des sciences humaines et sociales.

DE NOUVEAUX PROJETS POUR LA DGA / CIFRE-DÉFENSE

Le programme Cifre-Défense se stabilise depuis deux années avec seulement 10 nouveaux projets par an, portés essentiellement par de grands groupes. En 2018, la DGA est associée au forum Cifre afin de lui permettre de rencontrer des étudiants et d'opérer une promotion ciblée du dispositif Cifre-Défense.

LES ACCORDS CIFRE/ FRANCE-MAROC

En 2016, a été signé l'accord pour le programme « Doctorat Cifre/ France-Maroc » qui s'inscrit dans le renforcement de la coopération académique entre les deux pays en lien avec les tissus industriels français et marocains.

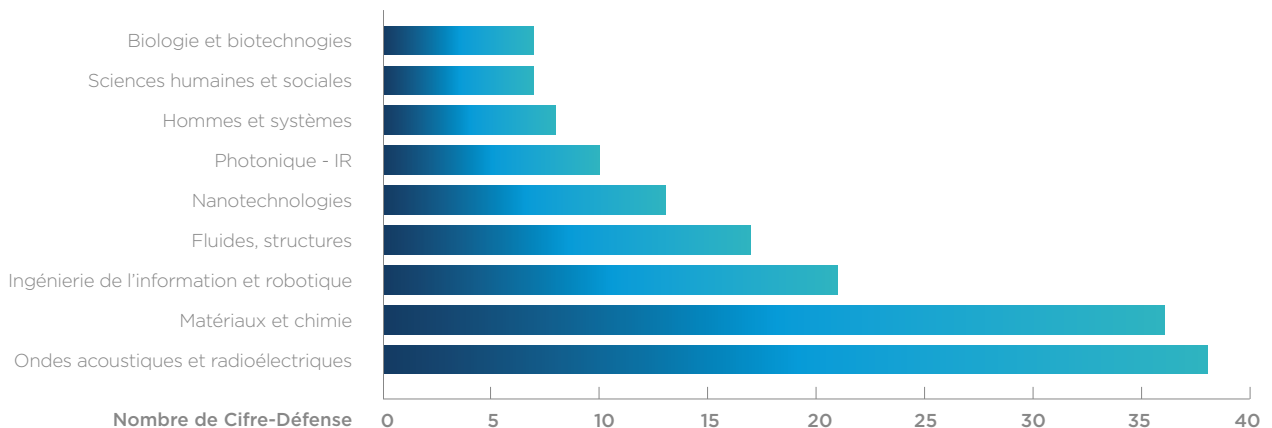
Passé l'engouement des premières semaines, plusieurs mois ont été nécessaires pour que le programme trouve un écho favorable auprès des entreprises françaises. En 2017, deux Cifre/France-Maroc ont été signées et deux autres sont en passe de l'être.

EN SAVOIR +

Le programme « Doctorat Cifre/ France-Maroc », sous financements français et marocain, permet à des étudiants de nationalité marocaine de réaliser leur doctorat en France et au Maroc dans le cadre d'un accord de cotutelle entre les deux laboratoires et en étant salarié d'une entreprise basée en France.



■ CIFRE-DÉFENSE - THÉMATIQUES SCIENTIFIQUES 2009-2017



LA DIVERSIFICATION DE LA FORMATION DES DOCTORANTS CIFRE

Les accompagner dans leur projet de recherche

En partenariat avec l'INPI, l'ANRT apporte les connaissances essentielles en propriété intellectuelle : introduction au sujet, brevets, protection des systèmes d'information, brevetabilité du vivant.

Des personnalités ont partagé leur expertise :

- > la protection du patrimoine informationnel de l'entreprise par Loïc Louër (ex. ministère de la Défense et ministère des Affaires étrangères),
- > la dimension managériale, abordée sous l'angle de la gestion de projet, par le cabinet MNM Consulting.

Les confronter à la création d'entreprise avec pédagogie et convivialité

La 7^{ème} session des 24h Chrono de l'entrepreneuriat®

Les 8 et 9 septembre derniers a eu lieu la 7^{ème} édition des 24h Chrono de l'Entrepreneuriat® en partenariat avec Novancia Business School et grâce au soutien de la Caisse des dépôts, d'institutions et d'entreprises.

Les 10 projets présentés en 2017, bien ancrés dans le présent, ont repris les thématiques de la santé, de la connectivité, du service à la personne et de l'écologie. Sur ces 7 dernières années, les

modifications de comportement et de pensée des « apprentis créateurs » d'entreprise sont réelles : les thématiques traitées font partie de leur quotidien et elles se retrouvent, si ce n'est dans le projet final, a minima dans leur phase de réflexion et d'élaboration.

Créer des liens internationaux en exportant le concept des 24h Chrono de l'entrepreneuriat®

Édition réalisée pour le gouvernement d'Australie du Sud

À la suite de la session réalisée à Canberra en juin 2016, les services du Premier ministre du gouvernement d'Australie du Sud ont demandé à l'ANRT de renouveler l'expérience à Adélaïde, les 11 et 12 juillet 2017. La session a suscité le même enthousiasme chez les organisateurs que les 50 doctorants.

Martin Haese, maire d'Adélaïde, a donné le départ du challenge alors que Hon Suzan Close, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et des compétences et Christophe Penot, Ambassadeur de France en Australie, ont remis les prix aux finalistes. En 2018, les lauréats viendront en voyage d'étude en France auquel se joindront les lauréats français de 2017.



La réalisation d'une session à Adélaïde en juillet 2017.

Des formations pour les professionnels

L'ÉCOLE DE L'INNOVATION

Pour les dirigeants de start-up, PME et ETI, l'école de l'innovation propose une organisation originale de montée en compétences, portée par l'ANRT et ses partenaires : CEA, ONERA, Arts & métiers ParisTech, l'Université technologique de Compiègne, l'INRA⁽⁴⁾ et Sorbonne Université⁽⁵⁾.

La formation permet aux porteurs de projets de qualifier leur innovation pour mieux identifier leur besoin, de les mettre en relation avec les experts des centres de recherche publique pour les accompagner.

3

SESSIONS DE L'ÉCOLE DE L'INNOVATION ONT RÉUNI 20 PME SUR 6 JOURNÉES DE FORMATIONS ET D'ENTRETIENS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES EN 2017



Une formation Matinées et sur-mesure dans les locaux de l'ANRT.

MATINÉES INTER-ENTREPRISES & ÉTABLISSEMENTS PUBLICS OU SESSIONS SUR-MESURE HORIZON 2020

L'ANRT forme chercheurs et équipes de support aux enjeux de la sécurisation des financements et de la propriété intellectuelle d'Horizon 2020.

Ces « formations-actions » sont un moyen très économique d'améliorer l'excellence opérationnelle de ses équipes. Pour plus de la moitié des auditeurs, le programme de formation a été adapté aux spécificités de l'entreprise ou de l'établissement public commanditaire. Il a permis d'améliorer non seulement l'interaction entre chercheurs et équipes de support, mais aussi d'homogénéiser les différentes fonctions de l'organisation, un facteur important de la réussite d'ensemble.

> FOCUS

En 2017, l'ANRT a été reconnue organisme de formation par la DIRRECTE d'Ile-de-France.

Formations-actions (oct 2016 - sept 2017)	Sécuriser ses financements dans les projets européens	Enjeux de propriété intellectuelle dans les projets européens
À l'ANRT	62	37
Sur spécifications propres chez le client	105	
TOTAL	204 personnes formées dans l'année	

(4) L'INRA a rejoint l'École de l'innovation en 2017. (5) Sorbonne Université a rejoint l'École de l'innovation en 2017.

NOTRE ORGANISATION

Composition du Conseil d'administration

Sur la période de l'exercice 2016-2017

PRÉSIDENT :

Thierry BRETON,
Président-Directeur Général
d'ATOS SE

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT :

Pierre-Louis AUTIN,
Direction générale pour
la recherche et l'innovation,
MESRI

CONTRÔLEUR D'ÉTAT :

Éric PREISS,
Contrôleur général
économique et financier,
MESRI

COMMISSAIRE AUX COMPTES :

ERNST & YOUNG AUDIT

TRÉSORIER :

Jean CHAMBAZ,
Président de SORBONNE
UNIVERSITÉ

ADMINISTRATEURS :

ARKEMA - Christian COLLETTE, Directeur R&D

ATOS SE - Thierry BRETON, Président-Directeur Général

CDEFI - Marc RENNER, Président

CEA - Daniel VERWAERDE, Administrateur Général

CETIM - Philippe CHODERLOS DE LACLOS, Directeur Général

CNRS - Antoine PETIT, Président-Directeur Général

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ - Gilles ROUSSEL, Président

DANONE - Vincent BARBIER, Directeur du Centre R&I Daniel Carasso

EDF - Bernard SALHA, Directeur R&D

FRAMATOME - Philippe BRAIDY, Directeur Général Délégué

GICAN - Alain BOVIS, Conseiller scientifique

GROUPE PSA - Louis GALLOIS, Président du conseil de surveillance

GROUPE SEB - Bénédicte SIMOND, Directrice de la Recherche Groupe

INRA - Philippe MAUGUIN, Président-Directeur Général

INSERM - Yves LEVY, Président-Directeur Général

IRIS - Emmanuel CANET, Vice-Président exécutif R&D groupe

MICHELIN - Emmanuel CUSTODERO, Directeur Scientifique

RINCENT BTP SERVICES - Jean-Jacques RINCENT, Président-Directeur Général

SAFRAN - Stéphane CUEILLE, Directeur Groupe R&T et Innovation

SAINT-GOBAIN - Armand AJDARI, Directeur R&D and Innovation

SANOFI - Isabelle THIZON DE GAULLE, Vice-Présidente Relations Scientifiques
et Initiatives R&D Europe

SORBONNE UNIVERSITÉ - Jean CHAMBAZ, Président

SUEZ - Xavier LITRICO, Directeur Scientifique Groupe

THALES - Marko ERMAN, Vice-Président Recherche et Technologie

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES - Frédéric DARDEL, Président

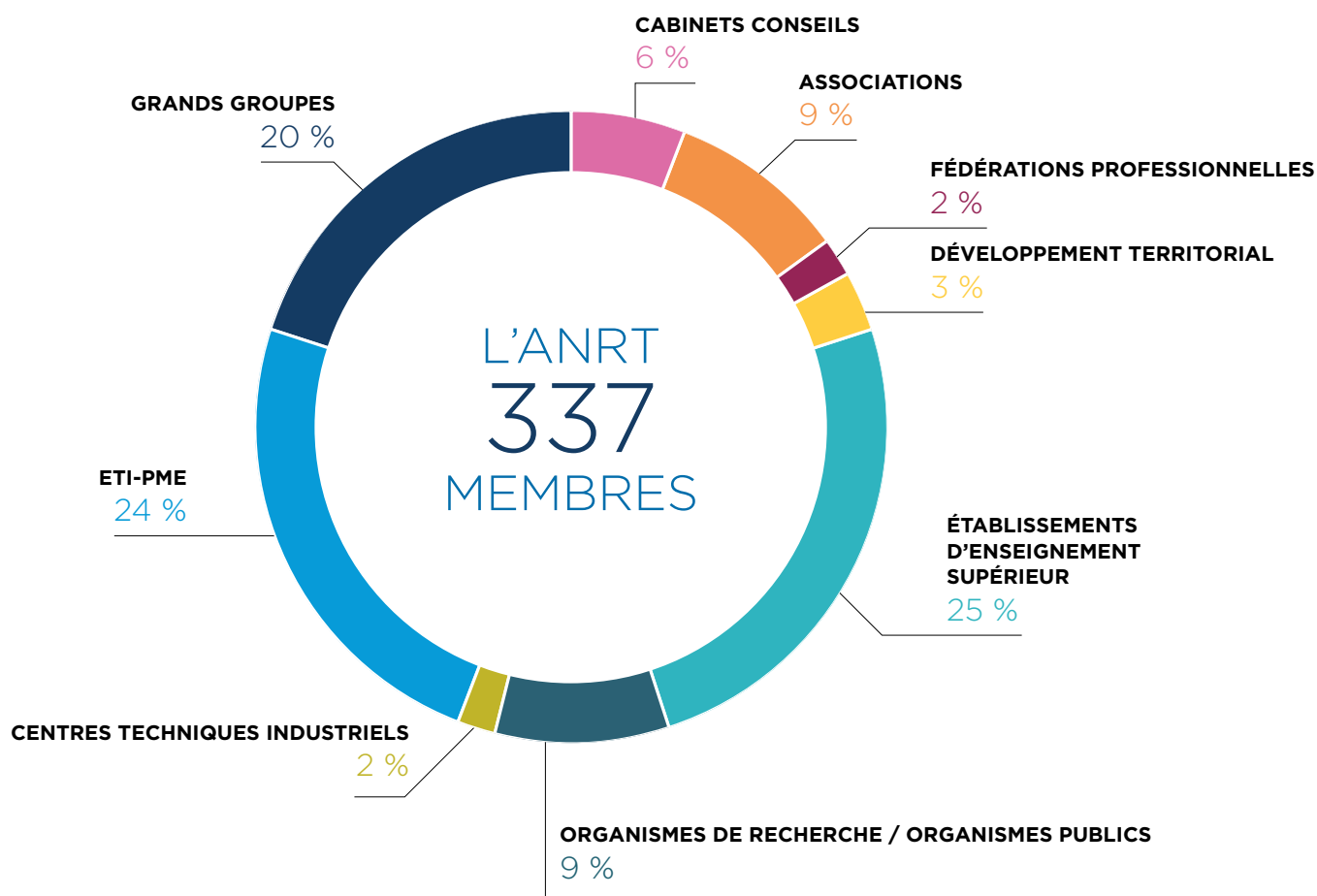
VALEO - Guillaume DEVAUCHELLE, Vice-Président Innovation et Développement
scientifique

Les membres de l'ANRT

Liste au 1^{er} février 2018

L'ANRT regroupe 337 membres, principaux acteurs et partenaires de la R&D en France.

D'horizons différents, ils font la richesse des échanges de notre association et participent au rayonnement de la recherche et de l'innovation en France et à l'étranger.



GRANDS GROUPES

- AIRBUS GROUP
- AIRBUS OPERATIONS
- AIR LIQUIDE
- AKKA INTERNATIONAL
- ALSTOM TRANSPORT
- ALTRAN
- APERAM
- ARCELORMITTAL
- ARIANEGROUP
- ARKEMA
- ATOS
- AVRIL
- AXA RESEARCH FUND
- BIOMERIEUX
- BUREAU VERITAS
- CONSTELLIUM CRV
- CONTINENTAL AUTOMOTIVE FRANCE
- CORNING
- DANONE
- DECATHLON
- EDF
- EGIS
- ENGIE
- ERAMET
- ESSILOR INTERNATIONAL
- FACEBOOK
- FIVES
- FRAMATOME
- GEMS SCS (GE HEALTHCARE)
- GROUPE SEB
- GROUPE PSA
- GROUPE SAFRAN
- HUTCHINSON
- HUAWEI TECHNOLOGIES FRANCE SASU
- INVIVO
- LAFARGE
- LIMAGRAIN
- MICHELIN
- MITSUBISHI ELECTRIC
- NAVAL GROUP
- NAVER FRANCE
- NOKIA BELL LABS
- ORANGE
- PARFUMS CHRISTIAN DIOR - GROUPE LVMH
- PERNOD RICARD
- PHILIPS RESEARCH FRANCE
- RATP
- RENAULT
- SAFRAN ELECTRONICS&DEFENSE
- SAINT-GOBAIN
- SANOFI
- SAVENCIA
- SCHLUMBERGER
- SCHNEIDER ELECTRIC

- SERVIER
- SIEMENS HEALTHCARE
- SNCF
- SOLVAY
- ST MICROELECTRONICS
- SUEZ
- TECHNICOLOR
- TECHNIP FRANCE
- THALES
- TOTAL SA
- VALEO
- VEOLIA ENVIRONNEMENT
- VINCI
- ZODIAC AEROSPACE

ETI-PME-START-UP

- ACOME
- AIA INGENIERIE
- ALGO'TECH INFORMATIQUE
- ARMOR SAS
- ATEME
- AVL FRANCE SAS
- AXONIC
- BERGER-LEVRAULT
- BERNARD CONTROLS
- BERTIN TECHNOLOGIES
- BIOVITIS SA
- CERB
- CITF
- CLINSEARCH
- COVAL
- COOPER STANDARD
- COSMOTECH
- CYNAPSYS TECHNOLOGIES
- DBV TECHNOLOGIES
- DIGITAL & ETHICS
- EDIFIXIO
- EDITIONS TECHNIQUES DE L'INGENIEUR
- EFJM
- ENGIE GREEN
- FAVI
- FLORIMOND DESPREZ
- GENOMIC VISION
- GENSIGHT BIOLOGICS
- HORUS PHARMA
- HYBRIGENICS SERVICE
- HYDRECO GUYANE
- IMRA-EUROPE
- IP LEANWARE
- IREIS
- IREPA LASER
- ITK
- KALRAY
- KROHNE SAS
- LABORATOIRES ANIOS
- LFB BIOTECHNOLOGIES
- MAGENCY DIGITAL
- MISTRAS GROUP
- MONTUPET

- NORELEM
- OVH
- POCLAIN HYDRAULICS INDUSTRIE
- POLLEN METROLOGY
- PROTEX INTERNATIONAL
- QUANTCUBE TECHNOLOGY
- RADIALL
- REGULAXIS
- RINCENT BTP SERVICES
- ROQUETTE FRERES SA
- SANTEN
- SCALITY
- SEMIOCAST
- SEPTODONT
- SILAB
- SOFRADIR
- SOFTBANK ROBOTICS
- SOITEC
- SOL SOLUTION
- SOLYSTIC
- SOPHIA CONSEIL
- SORIN CRM
- SO SCIENCE
- SPF
- STAR ENGINEERING
- STRATEGIES
- SURICOG
- TAEMANA
- TDF
- THERANEXUS
- THUASNE
- TIGF SA
- TRANSGENE
- TRAPIL
- TRAXENS
- TRONICS MICROSYSTEMS
- VIBRACOUSTIC

CENTRES TECHNIQUES INDUSTRIELS

- CERIB (Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie du Béton)
- CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques)
- CETIM-CTDEC (Centre Technique de l'Industrie du Découpage et de la Mécanique)
- CTC (Comité Professionnel de Développement Cuir Chaussure Maroquinerie)
- CTCPA (Centre Technique de la Conservation des Produits Agricoles)
- CTMNC (Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction)
- CTP (Centre Technique du Papier)
- IFTH (Institut Français Textile Habillement)

ORGANISMES DE RECHERCHE / ORGANISMES PUBLICS

- ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)
- AMIES (Agence pour les Mathématiques en Interactions avec les Entreprises et la Société)
- ANDRA (Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs)
- BPIFRANCE
- BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières)
- CEA (Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives)
- CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité, et l'aménagement)
- CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement)
- CNCR (Comité National de coordination de la recherche)
- CNES (Centre National d'Etudes Spatiales)
- CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique)
- CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)
- DGA (Direction Générale de l'Armement)
- F-CRIN (French clinical research infrastructure network)
- HOSPICES CIVILS DE LYON
- ICM (Institut du Cerveau et de la Moelle épinière)
- IFP Energies nouvelles (Institut Français du Pétrole)
- IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer)
- IFSTTAR (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux)
- INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques)
- INPI (Institut National de la Propriété Industrielle)
- INRA (Institut National de la Recherche Agronomique)
- INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique)

- INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale)
- IRD (Institut de Recherche pour le Développement)
- IRSTEA (Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture)
- INSTITUT DE LA VISION
- INSTITUT PASTEUR
- LAAS-CNRS (Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes)
- LNE (Laboratoire National de métrologie et d'Essais)
- ONERA (Office National d'Etudes et Recherches Aéronautiques)

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- AGROPARISTECH
- AIX-MARSEILLE UNIVERSITE
- ARTS ET METIERS PARISTECH (Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers)
- BORDEAUX INP (Institut Polytechnique de Bordeaux)
- CENTRALE SUPELEC
- CESI
- CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers)
- CHIMIE PARISTECH (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris)
- COMUE UBFC (Communauté d'Universités et Etablissements de l'Université Bourgogne Franche-Comté)
- ECOLE CENTRALE DE LILLE
- ECOLE CENTRALE DE LYON
- ECOLE CENTRALE DE MARSEILLE
- ECOLE CENTRALE DE NANTES
- ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY
- ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG
- ECOLE POLYTECHNIQUE
- EFREI-ALLIANSTIC (École d'ingénieur en informatique et technologies du numérique)
- EISTI (Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information)
- ENAC (Ecole Nationale de l'Aviation Civile)

- ENACO INGENIERIE
- ENSIC
- ENSICAEN (Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen)
- ENSTA PARISTECH
- EPITA (Ecole pour l'Informatique et les Techniques Avancées)
- EPMI (Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Génie Electrique, Productique et Management Industriel)
- ESA (Ecole supérieure d'agriculture)
- ESIGELEC
- ESIGETEL
- ESME-SUDRIA
- ESSEC BUSINESS SCHOOL
- ESTIA (Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées)
- EURECOM
- HEC
- ICAM - SITE DE LILLE (Institut Catholique d'Arts & Métiers)
- INSA-LYON (Institut National des Sciences Appliquées)
- IMT (Institut Mines Telecom)
- IOGS (Institut d'Optique - Graduate School)
- ISAE (Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace)
- ISEP (Institut Supérieur d'Electronique de Paris)
- ISPA (Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon)
- MINES PARISTECH (Ecole des Mines de Paris)
- NOVANCIA BUSINESS SCHOOL
- SKEMA BUSINESS SCHOOL
- SORBONNE UNIVERSITÉ
- TELECOM PARISTECH
- UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LILLE
- UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
- UNIVERSITE D'ANGERS
- UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE
- UNIVERSITE DE BORDEAUX
- UNIVERSITE DE BOURGOGNE
- UNIVERSITE DE CORSE
- UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE
- UNIVERSITE DE LILLE III
- UNIVERSITE DE LIMOGES
- UNIVERSITE DE NÎMES
- UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

- UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE
- UNIVERSITE DE POITIERS
- UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE ARDENNE
- UNIVERSITE DE RENNES I
- UNIVERSITE DE STRASBOURG
- UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
- UNIVERSITE DU HAVRE
- UNIVERSITE PARIS SORBONNE
- UNIVERSITE PARIS SUD
- UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE
- UNIVERSITE DU MAINE
- UNIVERSITE GRENOBLE ALPES
- UNIVERSITE PARIS 1- PANTHEON-SORBONNE
- UNIVERSITE PARIS 8
- UNIVERSITE PARIS 13
- UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE
- UNIVERSITE PARIS DESCARTES
- UNIVERSITE PARIS-DIDEROT
- UNIVERSITE PARIS-EST (CUE)
- UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE
- UNIVERSITE TOULOUSE I - CAPITOLE
- UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURES
- UNIVERSITE TOULOUSE III - PAUL SABATIER
- UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT MONTBELIARD - UTBM
- UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE - UTC
- UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYE - UTT
- UNIVERSITE VERSAILLES SAINT QUENTIN
- UNIVERSITE DE LA REUNION

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'INNOVATION ALPC
- ARDI RHONE-ALPES (Agence régionale de développement et de l'innovation)
- BRETAGNE DEVELOPPEMENT INNOVATION
- CCI PARIS ILE DE FRANCE
- IMAGINOVE
- NORD FRANCE INNOVATION DEVELOPEMENT
- POLE SYSTEMATIC PARIS-REGION
- TOULON VAR TECHNOLOGIES
- SATT IDF INNOV

FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

- FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication)
- FIEV (Fédération des Industries des Equipements pour Véhicules)
- FNTF (Fédération Nationale des Travaux Publics)
- GICAN (Groupement des Industries de Construction et Activités Navales)
- GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales)

ASSOCIATIONS

- ABG (Association Bernard Gregory)
- ACTA (Association de Coordination Technique Agricole)
- ACTIA (Association de Coordination Technique pour l'Industrie Agro-alimentaire)
- AiCARNOT (Association des instituts Carnot)
- AMVALOR (Société de valorisation des Arts et Métiers)
- ARMINES (Association pour la Recherche et le Développement des Méthodes et Processus Industriels)
- ASRC (Association des Structures de Recherche Contractuelle)
- ATF (Association Technion France)
- ATILH (Association Technique de l'Industrie des Liants Hydrauliques)
- CCI DE FRANCE (Chambre de Commerce et d'Industrie)
- FONDATION PARISTECH
- IESF (Ingénieurs et scientifiques de France)
- IFTS (Institut de la Filtration et des Techniques Séparatives)
- IREX (Institut pour la Recherche Appliquée & l'Expérimentation en Génie Civil)
- IRT SYSTEM X
- CDEFI (Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs)
- CETI (Centre Européen des Textiles Innovants)
- CFE (Conseil Français de l'Energie)

- CGE (Conférence des Grandes Ecoles)
- CIGREF
- CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière)
- COMITE RICHELIEU
- COPADER (Conférence des Présidents D'ADER)
- EIRMA
- FONDATION ARTS ET METIERS
- FONDATION COOPERATION SCIENTIFIQUE PARIS-SACLAY
- FONDATION DE COOPERATION SCIENTIFIQUE PARIS SCIENCES ET LETTRES
- LE CERCLE DE L'INDUSTRIE
- RESEAU C.U.R.I.E (Association des professionnels de la valorisation de la recherche publique)
- RESEAU CTI (Centres Techniques Industriels)
- SEE (Société de l'Electricité, de l'Electronique et des Technologies de l'Information et de la Communication)

CABINETS CONSEIL

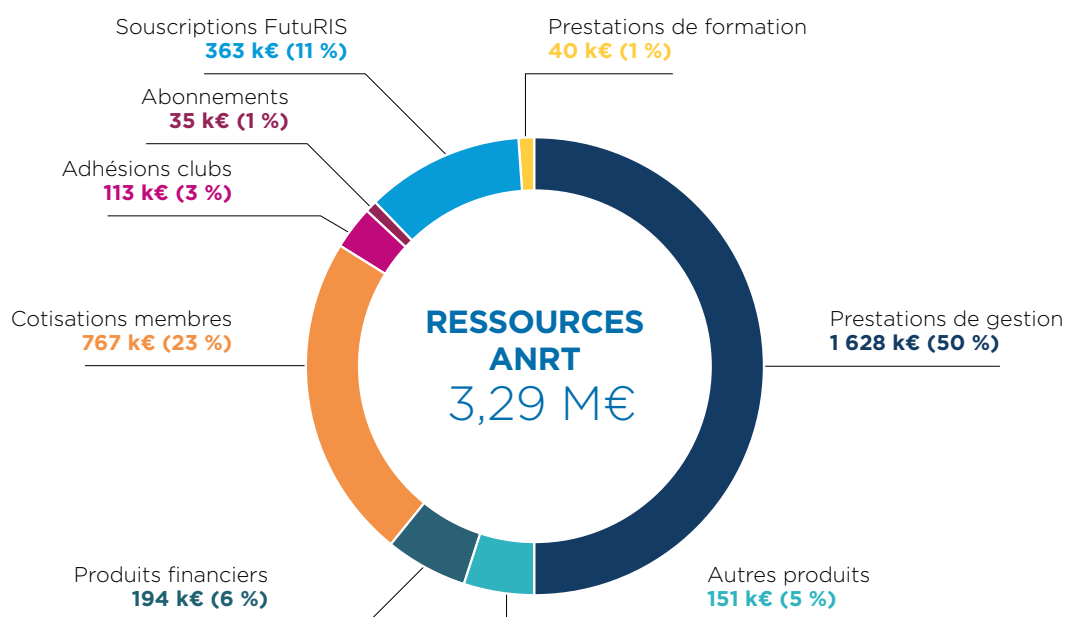
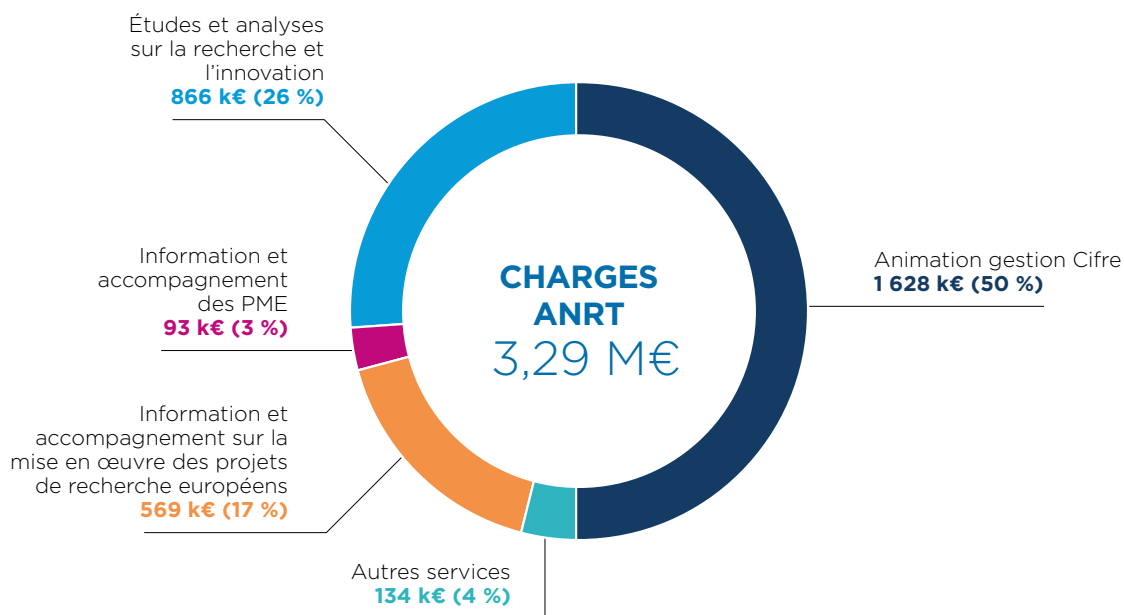
- 7PARTNERS
- ABSISKEY
- ACIES
- ADDVALENTIAM
- AYMING
- BRANDON VALORISATION
- CABINET NETTER
- D&CONSULTANTS
- EFFICIENT INNOVATION
- EURO-FUNDING
- FIDAL
- HEVA
- IP TRUST
- LEYTON
- LGI CONSULTING
- PARTNERING 3.0
- REUCIRS
- SCP VERBATEAM
- TECHNOPSIS France
- VALESSENTIA
- ZABALA

PARTENAIRES DE L'ANRT

- AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE
- GROUPE CAISSE DES DEPOTS
- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

L'ANRT en chiffres clés

CHARGES ET RESSOURCES EN 2016-2017



COMPTES ANNUELS

COMPTE DE RESULTAT (en euros HT)	30/09/16	30/09/17
Cotisations membres	734 825	766 700
Autres produits d'exploitation	2 426 291	2 330 290
Produits d'exploitation	3 161 116	3 096 990
Frais de personnel	1 993 855	2 054 828
Frais de fonctionnement	1 355 448	1 177 974
Charges d'exploitation	3 349 303	3 232 802
RESULTAT D'EXPLOITATION	-188 188	-135 812
Résultat financier	208 561	194 484
Résultat courant avant impôts	20 373	58 672
Charges exceptionnelles		57 445
Impôts	0	0
RESULTAT NET	20 373	1 227

BILAN (en euros HT)					
ACTIF	30/09/16	30/09/17	PASSIF	30/09/2016	30/09/2017
Actif immobilisé	190 655	209 809	Fonds propres	8 693 247	8 694 474
Actif circulant	24 314 837	18 685 177	Provisions pour charges	61 500	85 500
			Dettes	15 750 745	10 115 012
TOTAL	24 505 492	18 894 986		24 505 492	18 894 986

Ce document conçu par L'Agence Planète est imprimé par GRAPH'IMPRIM, 9-11 rue Saint-Clair, 94000 Créteil.



La marque de la gestion
forestière responsable
FSC® C114691





33, rue Rennequin - 75017 Paris
Tél. : 01 55 35 25 50

■
www.anrt.asso.fr